

Communiqué de presse

21 novembre 2008

Le nouveau centre de tri des collectes sélectives du SYCTOM à Sevrans entre en service

Situé en Seine-Saint-Denis, à Sevrans, au cœur de son bassin versant, le centre tout neuf reçoit les collectes sélectives de onze communes alentour, soit environ 350 000 habitants.

Chaque année 10 000 tonnes de collectes sélectives d'emballages ménagers et de journaux/magazines y seront préparées avant de partir vers les filières de recyclage.

Le centre a été conçu avec une **démarche de haute qualité environnementale (HQE)**. Il bénéficie d'une architecture et d'une intégration urbaine très soignées ; il est doté d'équipements qui limitent les nuisances pour le personnel et l'environnement.

Ce centre de tri répond aux besoins de traitement des collectes sélectives des communes les plus proches. Les distances parcourues par les bennes de collecte sont réduites, ainsi que les pollutions et les nuisances associées. **18 733 km sont évités chaque année**, soit un équivalent en CO₂ évité de 23 tonnes/an.

Les produits recyclables reçus dans le centre de Sevrans sont les journaux-revues-magazines (JRM), les cartons d'emballage, les bouteilles et flacons plastiques, briques alimentaires, boîtes de conserve et canettes en acier et en aluminium.

L'investissement global du SYCTOM de l'Agglomération parisienne est de 19,7 M€.

Une première demi-journée "Portes ouvertes au public" aura lieu samedi 29 novembre de 9 h à 12 h00. Le centre sera exceptionnellement en service et ouvert au grand public. L'occasion de découvrir comment les déchets triés par les habitants sont traités et préparés pour partir vers les filières de recyclage.

Le SYCTOM de l'Agglomération parisienne (Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères) regroupe 85 communes de la région, dont Paris, et représente 5,6 millions d'habitants. En 2007, les habitants sur son territoire ont trié 32 kg par personne et par an. Les collectes sélectives ont augmenté de 82% depuis 2001. Les tonnages totaux de déchets ménagers ont diminué de 19 kg par personne et par an entre 2001 et 2007, baissant de 494 kg/an à 475 kg/an. La quantité d'ordures ménagères* a diminué de 442 à 404 kg/an/hab. sur la même période.

**ordures ménagères, ou ordures ménagères résiduelles : ce qui reste dans notre poubelle, une fois le tri sélectif effectué à domicile*

→ Un centre de tri de proximité	
→ La HQE, toujours au rendez-vous	2
→ Les premières étapes du recyclage	3
→ Résultats et progression	4
→ Trier économise les ressources naturelles	5
→ Comment trie-t-on les collectes pour le recyclage ?	6
→ Chiffres et dates du centre de Sevrans	7
→ Journée Portes ouvertes	8
→ SYCTOM, territoire et installations de traitement	9

Un centre de tri de proximité en Seine-Saint-Denis, le 5^{ème} du SYCTOM de l'Agglomération parisienne

Pour accompagner l'augmentation des tonnages de collectes sélectives, le SYCTOM de l'Agglomération parisienne construit des centres de tri. Il répartit les nouvelles installations de façon à réduire les distances entre les lieux de production et les lieux de traitement des déchets.

Les centres de tri à Ivry-Paris XIII, Isséane à Issy-les-Moulineaux, à Romainville, à Nanterre au nord-ouest et aujourd'hui, pour le nord de la Seine-Saint-Denis le nouveau centre à Sevrans équilibrent le maillage du territoire du syndicat. La construction de nouveaux centres de tri de collectes sélectives à Paris XV (en cours) puis à Paris XVII et Paris XII (en projet) le complètera bientôt.

Le centre de tri de Sevrans reçoit les collectes sélectives de 11 communes du nord-est de la Seine-Saint-Denis : Aulnay-sous-Bois, Blanc-Mesnil, Clichy-sous-Bois, Coubron, Les Pavillons-sous-Bois, Le Raincy, Livry-Gargan, Sevrans, Tremblay-en-France, Vaujours et Villepinte, soit un bassin de 350 000 habitants. De taille modeste, il a une capacité de 10 000 tonnes de collectes sélectives par an.

La haute qualité environnementale (HQE) au rendez-vous

La démarche de haute qualité environnementale instaurée par le SYCTOM participe d'une volonté affirmée de limiter les nuisances et de préserver l'environnement. Dans cet esprit, une charte de qualité environnementale a été signée en 2006 entre le SYCTOM, la ville de Sevrans et le SITOM93.

Une architecture soignée

Avec une hauteur limitée à 12,5 mètres, le centre dispose de 2600 m² d'espaces arborés pour un terrain d'une superficie totale de 11 321 m², soit un quart de la surface totale.

Energie solaire

Des capteurs utilisent l'énergie solaire thermique pour chauffer l'eau sanitaire du centre.

Insonorisation

Les bâtiments sont insonorisés grâce à un traitement acoustique des façades et toitures.

Mécanisation et ergonomie des postes

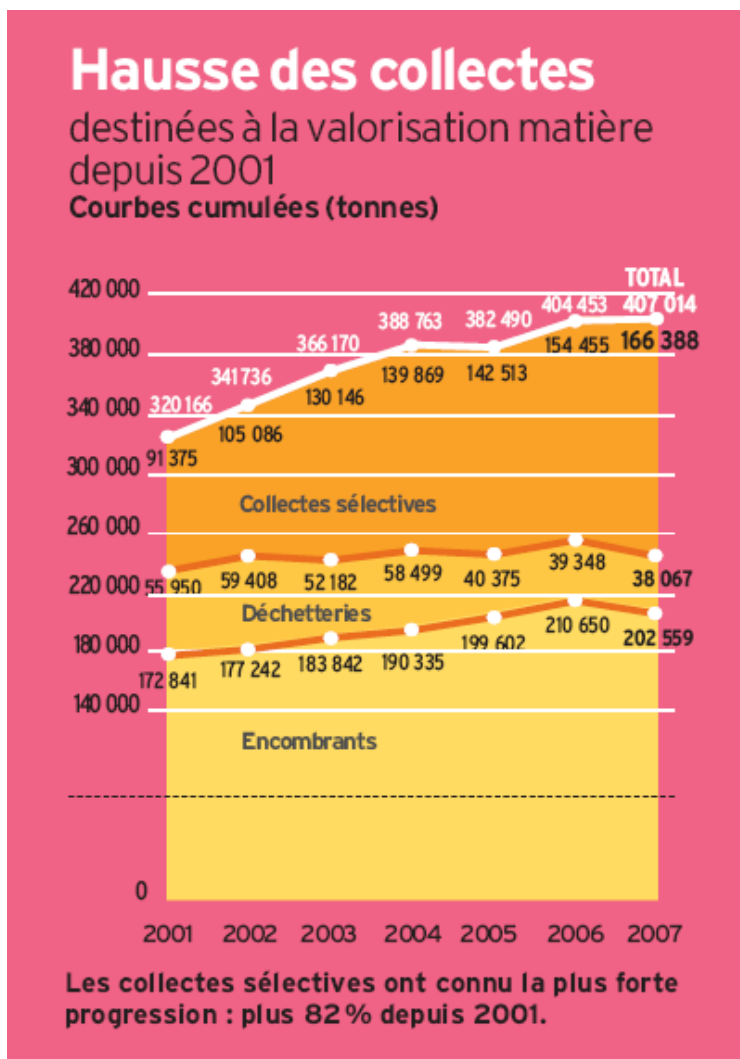
La chaîne de tri est mécanisée et performante ; les postes à l'ergonomie étudiée contribuent aux bonnes conditions de travail des agents.

Peu de trafic routier

L'activité du centre de tri génère un trafic très limité. Dix bennes de collecte sélective en moyenne et trois camions emportant les matériaux vers les filières de recyclage circulent chaque jour sur le site.

Les premières étapes du recyclage

Le geste citoyen, la collecte sélective, puis le centre de tri sont les premiers étapes indispensables au recyclage des matériaux.



Tout commence à domicile : les habitants trient leurs déchets et déposent dans la poubelle de tri les éléments recyclables. Il s'agit des emballages ménagers non souillés (cartons, bouteilles plastiques, boîtes de conserve, canettes en acier et en aluminium, briques alimentaires) et également des journaux-revues-magazines.

Puis les communes, ou les intercommunalités, chargées de la collecte des déchets ménagers, assurent le ramassage des collectes sélectives et les acheminent vers les centres de tri.

Le SYCTOM de l'Agglomération parisienne, qui a pour mission le traitement de l'ensemble des déchets des ménages, prend le relais dans les centres de tri de collectes sélectives :

- les déchets recyclables sont réceptionnés au centre de tri
- des chaînes de tri, constituées d'étapes de tri automatisé et d'étapes de tri manuel, assurent la séparation des déchets selon leur composition et les débarrassent des éléments indésirables
- une fois séparés, les différents matériaux sont conditionnés en bales afin de faciliter leur transport vers les filières de recyclage.

Des résultats intéressants, une progression à rechercher

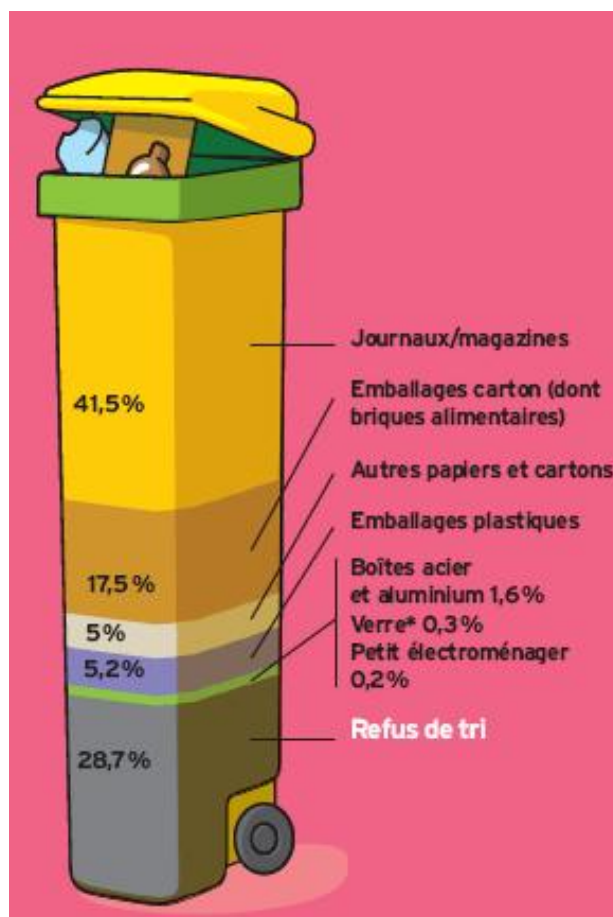
Les habitants du territoire du SYCTOM ont pratiquement doublé les quantités triées en 6 ans. La progression est intéressante ... et disparate : certaines communes dépassent ce chiffre et d'autres doivent encore mobiliser pour améliorer le taux de captation. Le SYCTOM accompagne les communes dans leur travail de sensibilisation et soutient leurs campagnes de communication pour réduire la production de déchets, favoriser le réemploi et le recyclage.

Améliorer la qualité du tri : 29% de refus de tri

La qualité du tri des déchets effectuée par les habitants peut être améliorée : près de 29% des déchets reçus dans les centres de tri du SYCTOM ne sont pas recyclables.

Souillés, imbriqués entre eux, trop petits, enfermés dans un sac plastique, ces matériaux impropres au recyclage finiront en centre de valorisation énergétique ou en centre d'enfouissement. A l'avenir, une partie de ces refus de tri sera dirigée vers les centres de méthanisation du SYCTOM, réduisant d'autant les quantités incinérées ou enfouies.

Les refus sont aussi, fréquemment, de simples erreurs de tri, c'est-à-dire des déchets non recyclables : sacs et films plastiques, blisters et barquettes en plastique ...



* **Le verre** : le verre est récupéré en dehors de ce circuit directement dans les bennes à verre. Il est collecté par les communes qui l'envoient directement aux verriers. Il est recyclable à l'infini. Pour des raisons de sécurité notamment, le verre ne doit pas être jeté dans les collectes sélectives.

Trier économise des ressources naturelles et de l'énergie

- Fabriquer du papier journal à partir de fibres recyclées utilise 5 fois moins d'énergie qu'à partir de fibres neuves.
- * Chaque tonne d'acier recyclé évite l'extraction de près de 2 tonnes de minerai de fer
- * En recyclant l'aluminium, on économise les ressources naturelles (bauxite et eau) et aussi 95% de l'énergie nécessaire pour fabriquer l'aluminium de première fusion.
- * Chaque tonne de briques alimentaires recyclée permet d'économiser près de 2 tonnes de bois, de l'eau et de l'énergie
- * Chaque tonne d'emballages en carton recyclé permet d'économiser 1,4 tonne de bois, de l'eau et de l'énergie
- * Chaque tonne de plastique recyclé permet d'économiser l'équivalent de 600 kg de pétrole brut et beaucoup d'énergie.

* *Source Eco-Emballages*

Quel devenir pour ces matériaux ?

Quelques exemples : avec les journaux/magazines, les papetiers fabriquent du papier journal 100 % recyclé. Les bouteilles plastiques sont transformées en fibres textiles, en tuyaux, en bouteilles. L'acier et l'aluminium sont utilisés en métallurgie pour être ensuite transformés en de nouveaux produits.

Produit	Tonnage SYCTOM 2007	Destination	Devenir	Transport
Journaux-revues-magazines (JRM)	69 036	Papeterie UPM-Chapelle Darblay à Grand-Couronne (76)	Papier journal	Fluvial
EMR (carton brun + cartonnettes)	28 225	Papeteries de la Seine (Smurfit) à Nanterre (92)	Carton brun	Projet fluvial pas encore opérationnel
Gros de magasin (mélange de papiers)	8 411	Papeteries Eymin Leydier à Nogent-sur-Seine. Diverses papeteries en Europe	Carton brun	Péniche depuis SITA à Gennevilliers ou Camions
Emballages Légers Alimentaires (ELA)	965	Papeterie Georgia Pacific à Bousbecque (59)	Papier toilette	Camions
Flaconnages plastiques en PET	8 609	Diverses usines en France, puis à partir de 2009, nouvelle usine SITA à Limay (78)	Granulés de rembourrage ou fibres pour textiles. A terme, granulés entrant dans la composition des bouteilles	Camion actuellement puis péniche vers Limay
Flaconnages plastiques en PEHD		Diverses usines en France	Produits en PEHD (tuyaux assainissement, arrosoirs,...)	Camions
Acier	2 531	Principalement usine Arcelor à Dunkerque (59)	Produits en acier	Camions
Alu	132	Usine Recovco-Affimet à Compiègne (60)	Pièces pour l'automobile notamment	Camions

Comment prépare-t-on vos collectes avant le recyclage ?

Depuis la réception des déchets pré-triés par les habitants et collectés par les communes et intercommunalités, jusqu'à la préparation de leur acheminement vers les filières de recyclage, voici les différentes étapes du tri des collectes sélectives à Sevrans.

Le quai de déchargement se compose de 2 loges de déversement où s'effectue un contrôle visuel de la qualité des collectes sélectives, puis de 3 alvéoles de stockage et d'une trémie d'alimentation avec chargeur.

Dans la cabine de pré-tri, des agents enlèvent les éléments indésirables et grande taille (erreurs de tri, éléments souillés ou imbriqués), le verre, et le PAM. Les sacs fermés sont orientés vers l'ouvre-sac avant de revenir dans la cabine de pré-tri.

Avant les étapes de tri mécanique, un décartonneur (crible à disques pour gros cartons) permet d'écarter les « gros cartons » (qui représentent 8 à 10 % du volume entrant) susceptibles de perturber le fonctionnement des équipements.

Puis, le premier crible à disques oriente les Journaux-revues-magazines (JRM) vers une première table de tri et oriente le reste vers un deuxième crible à disque.

La première table de tri permet de trier "en négatif" les JRM : des agents retirent les refus, les creux, les emballages alimentaires en carton fin et léger (EMR), les emballages liquides alimentaires (ELA) et le gros de magasin (GM).

Le deuxième crible à disques oriente les « petits plats » (petits papiers, bouts de cartons,...) vers une deuxième table de tri et oriente les creux vers un troisième crible à disques.

La deuxième table de tri permet de trier en négatif le GM. Des agents trient les creux, les EMR, les ELA et les refus.

Le troisième crible à disques est un crible horizontal permettant de laisser passer les fines (refus) pour n'orienter que les creux vers la troisième table de tri.

La troisième table de tri dispose d'un overband (gros aimant) pour capter les emballages en acier. Elle permet un tri négatif sur les refus et un tri positif sur l'aluminium, les JRM de type annuaire, les aérosols, les bouteilles plastiques en polyéthylène téréphtalate (PET) de couleur foncée et de couleur claire, les bouteilles plastiques opaques en polyéthylène haute densité (PEHD).

Une fois séparés, les différents matériaux sont stockés dans des alvéoles. Ils sont ensuite compactés en balles et stockés avant d'être évacués vers les filières de recyclage.

On a ainsi en sortie de centre, prêts à partir, des balles de papier, des balles de cartons, des balles de PET et d'autres de PEHD, des balles d'aluminium et des paquets d'acier. Autant de matières premières secondaires qui seront bientôt transformées en de nouveaux produits à coût environnemental réduit.

Petit glossaire

Refus et erreurs de tri :

- les produits qui souillent ; ils sont nuisibles au recyclage (ordures ménagères, huiles de voiture,...)
- les produits qui sont dangereux pour les trieurs (verre, couteaux,...)
- les « erreurs de tri » : produits non recyclables en l'état actuel des filières (sacs et films plastiques), pas gênants individuellement mais leur accumulation gêne le bon fonctionnement du tri...

Creux : les matériaux creux tels que flacons, bouteilles, ...

Fines : les éléments de petites dimensions (ex. bouchons, petits papiers, ...)

PAM : petits appareils ménagers

Les chiffres et les dates du projet

Investissement global :	19,7 M€ HT
- dont achat terrain :	1,25 M€
- dont financement du Conseil régional d'Ile-de-France :	1,6 M€

Capacité de tri du centre 10 000 tonnes/an
11 communes
350 000 habitants

Surface terrain 11 321 m²
dont 2 600 m² d'espace arboré

Lancement du concours de conception-réalisation	juin 2003
Désignation du groupement lauréat *	juillet 2004
Dépôt du permis de construire	avril 2005
Obtention du permis de construire	mai 2006
Dépôt de la demande d'autorisation d'exploiter	septembre 2005
Obtention de la demande d'autorisation d'exploiter	mars 2007
Travaux de préparation des sols	octobre 2005 - juin 2006
Signature de la charte de qualité environnementale	13 septembre 2006
Début des travaux de construction du centre	septembre 2006
Essais préalables à la mise en service du centre	juin 2008
Démarrage de l'exploitation par Veolia Propreté	novembre 2008

* Le groupement lauréat

Equipement de tri : VAUCHE S.A.

Architecte : AA'E

Bureau d'Etudes : BERIM

Bâtiment : Chantiers Modernes

Le centre de tri de Sevrans exceptionnellement ouvert au public

Pour comprendre le traitement des déchets ménagers

Portes ouvertes

Samedi 29 novembre 2008
de 9 heures à 12 heures

Entrée gratuite



Un nouveau centre de tri à Sevrans pour préparer vos déchets au recyclage

Adresse :
Centre de tri de collectes sélectives
du SYCTOM
24, rue Henri Becquerel
Parc d'activité Bernard Vergnaud
93270 Sevrans
Comment s'y rendre ?
RER B : gare les Beaudottes
Bus 607 a-b : arrêt Pont-blanc
A proximité du magasin Lidl

Le samedi 29 novembre, de 9 heures à 12 heures, le SYCTOM, en partenariat avec la commune de Sevrans et la société Veolia Propreté, exploitant du centre à Sevrans, organisera les premières Portes Ouvertes de ce nouvel équipement de traitement des déchets.

La visite guidée permettra au grand public de découvrir le fonctionnement d'un centre de tri des collectes sélectives, depuis la réception des déchets triés et déposés par les habitants dans des bacs dédiés (ce que l'on appelle la collecte sélective) jusqu'à la préparation des matériaux pour leur acheminement vers les filières de recyclage.

L'occasion pour chacun :

- De se sensibiliser aux enjeux du recyclage et au rôle de chacun dans la réussite de cette 'chaîne', mais aussi aux actions de prévention et de réduction des déchets ménagers
- D'apprendre ou de réapprendre les bons gestes du tri. Que met-on dans sa poubelle de collecte sélective ? Les journaux/magazines, les cartons d'emballage, les bouteilles et flacons en plastique, les briques alimentaires, les boîtes de conserve et canettes en acier et en aluminium ;
- De découvrir les différentes étapes du tri (la réception des collectes, la séparation des matériaux, le conditionnement en balles) ;

L'entrée est gratuite. Les visites se font par petits groupes d'une quinzaine de personnes. Un départ de visite est organisé toutes les 20 minutes environ.

